

SOMMAIRE

► Le mot du Maire	Page 3
▶ Principales décisions du conseil	Page 4
▶ Quelques informations	Page 6
► Travaux	Page 7
▶ Questions à un élu	Page 10
► Communauté de Communes	Page 13
► La vie des associations	Page 19

Mairie de Montaignac Saint Hippolyte:

(contact: Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.61.42)

Lundi	Fermé	14 h 00 - 17 h 00
Mardi	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 17 h 00
Mercredi	9 h 00 - 12 h 00	Fermé
Jeudi	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 17 h 00
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 16 h 00
Samedi	9 h 00 - 12 h 00	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Agence Postale: (contact : Hélène REYNIER au 05.55.27.83.77)

Du mardi au vendredi : 9 h15 à 12 h et le samedi : 9 h à 12 h

Ont participé à ce numéro :

Jean Claude BESSEAU, Virginie COUDERT, Nicolas COQUILLAUD, Bénédicte MAGNAN et Hélène REYNIER.

IMPRESSION:

SAGEC Route de Sarran 19300 EGLETONS Tirage: 300 exemplaires

Cet exemplaire a été imprimé sur du papier recyclé.





Janvier 2021

Le mot du maire

Montaignacoises, Montaignacois

L'année 2020 s'achève, elle aura marqué durablement les esprits.

Virus, Covid, pandémie, confinement, laisser passer, couvre-feu etc......., des mots venus troubler et modifier notre vie quotidienne. Vous avez tous été impactés par ce nouveau vocabulaire, certains d'entre vous ont même été marqués dans leur chair. Heureusement, jusqu'à présent nous n'avons pas eu à déplorer de victimes directement liées à ce virus. Malgré tout, nous avons été contraints à fermer l'école.

Au niveau communal nous avons dû faire face aux contraintes administratives consécutives au virus auxquelles sont venues se rajouter celles au plan Vigipirate renforcé suite à l'odieux attentat contre le professeur Samuel Paty.

Je tiens ici à remercier et à féliciter tous les agents communaux, quelque soit leur rôle pour leur engagement et leur dévouement au sein de notre collectivité.

Depuis mars, la vie associative du village s'est totalement arrêtée. Que de désillusions pour l'ensemble des dirigeants et des adhérents

Heureusement pendant le déconfinement estival nous avons pu organiser avec la participation de la chambre d'agriculture notre premier marché de pays. Ce fut une réussite grâce à l'union de tous. Une expérience qui demandera à être renouvelée.

De son côté le conseil municipal s'est également mis au travail dès la fin mai et sous l'impulsion des adjoints chaque commission a commencé le programme élaboré avant les élections.

Ainsi en un temps record nous avons apporté les dernières touches aux projets concernant l'école.

Réfection de la cour, création d'un préau pour les tous petits, informatique, téléphonie, salle de gymnastique, buanderie, salle de repos pour les enseignants, bureau pour la directrice ont vu le jour en un temps record. Seul le portail d'entrée bien que commandé depuis fin juin n'est pas encore remplacé.

Coté voierie, l'impasse de la barrière, et dans son prolongement la rue de la Chèze ont fait l'objet d'une rénovation complète. Le marquage horizontal a été entièrement revu et une extension de la zone 30 mise en place jusqu'au sommet de la rue des écoles.

Enfin les principales pistes forestières ont fait l'objet d'une remise en état.

Après de longues négociations avec les différents services de la région, comme vous avez pu le constater, l'abri bus situé près de l'ancienne poste a été transféré sur l'aire de co-voiturage. Ce transfert avait un double objectif : la mise en vente du bâtiment de la poste et se projeter dans les prochaines années avec la création d'une aire de co-voiturage plus importante prévue au Schéma de COhérence Territoriale en liaison avec la région le département et la communauté de communes

Enfin j'adresse mes plus vives félicitations aux enfants de l'ALSH qui avec l'impulsion de la commission environnement ont planté pour sainte Catherine 13 arbres dans cette garenne si chère à des générations de montaignacois en remplacement de ceux vaincus par le temps.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années et mes meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soins de vous.

Tean Claude Besseau

Principales décisions du conseil

🔶 <u>Séance du 31 janvier</u>

- Attribution de subvention aux associations pour 2020
- Demande de subvention DETR école numérique
- Demande de subvention DETR ou DSIL pour le déplacement du poste de refoulement de Goutte Molle
- Demande de subvention DETR pour la réfection de la cour de l'école
- Demande de subvention DETR pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie
- Demande de subvention DETR pour l'acquisition d'un défibrillateur à l'école
- Approbation de l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour le déplacement du poste de relevage de Goutte Molle.

Séance du 27 février

- Approbation du compte administratif de l'exercice 2019 : service assainissement
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 : service assainissement
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2019 : commune de Montaignac
- Affectation du résultat de l'exercice
 2019 de la commune
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2019 : Lotissement du Bois de Mars
- Fiscalisation de la participation à la Fédération Départementale d'électrification.

Séance du 17 avril (réalisée en vidéoconférence)

- Modification du tableau des emplois
- Approbation du rapport du service assainissement 2019
- Dénomination de voies (Villages : La Besse La Maurie
 Orliac Les Goutes Ruffaud Pont d'Aussadisse Les étangs - Mortegoutte - Puy Chourliac et création Route de Lachaud à Mortegoutte)
- Dissolution du budget du lotissement du stade.



Séance du 23 mai

- Election du maire
- Détermination du nombre des adjoints
- Election des délégués du conseil auprès de l'entente intercommunale pour la gestion du centre de secours de Montaignac
- Election des délégués du conseil auprès du Syndicat des Eaux ROSIERS-MONTAIGNAC
- Election des délégués du conseil auprès de la Commission d'appel d'offres
- Création de commissions municipales
- Désignation d'un « correspondant défense »
- Délégations au Maire
- Approbation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints.



Janvier 2021



<u>Séance du 26 juin</u>

- Approbation des budgets 2020
- Modification du tableau des emplois au 01.08.2020.
- Constitution d'un groupement de commandes pour le transport collectif
- Adhésion au groupement de commandes par le syndicat départemental d'électrification et d'énergie de la Corrèze (FDEE 19)
- Vote des taux 2020
- Achat de terrains à M. Patrick MARUT et M. Jean-Claude TOURNEIX pour la construction de la station Goutte Molle.

Séance du 10 juillet

 Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.

Séance du 03 septembre

- Proposition de liste de délégués Commission communale des impôts directs
- Participation financière de la commune de la Chapelle Spinasse aux frais de scolarité des élèves scolarisés à l'école de la Commune
- Election d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges
- Achat d'un terrain à Mme MULE Marie et à M. CARSENAT Bernard
- Virement de crédit budget commune DM 1
- Ouvertures de crédit DM 2 et DM3.

<u>Séance du 12 novembre</u>

- Modification du tableau des emplois création d'un poste d'agent de maîtrise
- Approbation du contrat d'assurance statutaire du personnel
- Caractéristiques des dépenses « fêtes et cérémonies »
- Virement de crédit budget commune DM 4
- Approbation des tarifs 2021
- Maintien du régime de la taxe d'aménagement
- Attribution de la prime exceptionnelle COVID
 19
- Vente d'un terrain à M. Arnaud EMEREAU
- Achat du terrain de Mme CONSTANT pour extension du cimetière de Montaignac Saint Hippolyte
- Autorisation de mandatement d'investissement avant le vote du budget 2021.



Quelques informations

Bienvenue!

Un nouveau visage dans le personnel administratif.

Hélène REYNIER a pris ses nouvelles fonctions ce samedi 1er aout à la mairie de Montaignac.

Elle aura en charge l'agence postale, le syndicat des eaux de Rosiers Montaignac et viendra également en aide à Bénédicte MAGNAN dans toutes les taches administratives liées au secrétariat de mairie. Elle assurera également ses remplacements pendant ses absences.

Ainsi après le départ en retraite de Viviane FABRE LAJOINIE un nouveau binôme administratif parfaitement complémentaire est à nouveau reconstitué.



Etat civil:

Il y a eu à Montaignac cette année : 7 naissances, 2 mariages, 1 PACS et 14 décès.

Recensement:

Notre commune aurait du être recensée en 2021. Au vue de la crise sanitaire, l'INSEE a décidé de reporter cette collecte à 2022.

Marché de Pays :

Le 25 juillet 2020, la commune a organisé son premier Marché Festif de Producteurs de Pays avec le soutien de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze.

Cette soirée, bien préparée en amont par les bénévoles de chaque association et Nicolas Coquillaud pour chapoter l'ensemble, s'est déroulée dans la bonne humeur sur la place de la Chapelle au cœur du bourg.

Six artisans locaux étaient présents en plus des traditionnels artisans de bouches, l'ambiance a été assurée par Joe Béatrice et son orchestre.

Nous espérons rééditer cette événement l'été prochain.



Travaux

Cette année malgré la COVID nous avons engagé pour 117 077,32 € TTC de travaux

La signalisation horizontale pour 4 882.48 € TTC

La cour de l'école avec les jeux pour les enfants à hauteur de 46 687,74 € TTC

L'association des parents d'élèves a participé à la réalisation des jeux à hauteur de 1 500 €. Nous l'en remercions vivement.

La rue de la Chèze pour 49976, 70 € TTC

Le portail d'accès rue des écoles fait l'objet d'un retard de livraison consécutif à la Covid.

La rénovation de l'appartement au-dessus de l'école du cycle 3, comprenant l'isolation l'électricité, les peintures et les revêtements de sol (salle de gymnastique, bureau de la directrice, salle de repos, cuisine et buanderie) a été effectuée en régie par nos employés.

Les fenêtres ont été changées par une entreprise. Cout 15 530.40€ TTC

L'isolation du plancher est faite avec l'aide symbolique à 1€

Le grenier ayant été aménagé et attribué à l'APE.

La rénovation de l'école sera totalement terminée lorsque nous aurons refait les peintures de la classe du cycle 3 et changé les fenêtres côté cour des cycles 1 et 2.

Pour l'ensemble de ces investissements nous avons reçu 21 057.39€ d'aide de l'état et 20 000€ du département.

La rénovation des pistes et chemins du bourg s'est faite à l'aide de rabotage issus de la RD 1089 et de la place de la mairie fournis gratuitement par les entreprises.

Fibre optique :

Le déploiement de la fibre optique est terminé sur notre commune. La réception des travaux est prévue vers fin janvier.

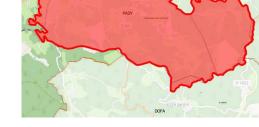
Ensuite viendra la phase de commercialisation, chaque abonné aura le choix d'un opérateur (Orange, SFR, Free,

Bouygues etc) qui durera environ 3 mois selon le calendrier suivant :

NOM de la PLAQUE	NB DE PRISES	Ouverture Commerciale
DOFA – MCEE 5	5	début mars 2021
PADY – EGL 11	492	AVRIL 2021
BEGO – EGL 8	11	2ème TRIM 2021

Le branchement chez les particuliers sera fait par l'opérateur retenu.

On peut raisonnablement penser qu'au plus tard fin du 1er semestre la fibre sera dans tous les foyers de la commune.





Questions à un élu



Nicolas Coquillaud, adjoint au maire en charge de l'école, répond à nos questions sur cette rentrée si particulière :

Comment s'est passée la rentrée ?

Malgré un contexte sanitaire toujours délicat, la rentrée s'est bien passée. L'expérience de la fin d'année scolaire précédente a été précieuse pour préparer cette rentrée dans les meilleures conditions pour les élèves, les agents et les enseignants.



Y-a-t-il eu des changements depuis le mois de juillet ?



L'équipe enseignante est restée identique. En revanche, les locaux ont connu beaucoup de changements : la cour a été refaite et des jeux au sol ont été peints pour le plus grand plaisir des enfants. Éric, Philippe et Audrey ont œuvré tout l'été pour repeindre des tables, réparer des fenêtres, construire des étagères, aménager

la salle de gymnastique et un bureau pour les enseignantes. Plus récemment, un préau a été mis à disposition dans la cour du bas. La Garenne n'a pas été oubliée : des arbres ont été plantés pour la Sainte Catherine avec la participation de l'Accueil de Loisirs.



En effet beaucoup de changements ... D'autres sont à prévoir ?

Dans l'immédiat, non. Il faut rappeler que l'école a été une priorité depuis la mandature précédente. Malgré tout, le portail « Rue des Ecoles » bien que commandé dès la fin d'année scolaire dernière, n'a toujours pas été livré.

La dynamique semble très bonne! Combien d'enfants sont accueillis?

Actuellement, nous avons 77 élèves répartis de la façon suivante : TPS, PS, MS, GS : 28 ; CP, CE1 : 20 ; CE2, CM1, CM2 : 29. 78 % sont de Montaignac.

Une question qui intéresse souvent les parents : Parlez-nous de la cantine.

Depuis plusieurs générations, « Doudou » (Bernadette) gâte nos enfants en proposant des plats variés avec des produits de qualité. D'ailleurs les menus sont maintenant disponibles, chaque semaine, sur la page Facebook de la commune. Doudou est épaulée par Véronique, Simone, Rebecca ou Audrey pour les services. L'Association des Parents d'Elèves joue aussi un rôle important dans la gestion de la trésorerie et des paiements. Nous en profitons aussi pour les remercier des nombreux achats de jeux et de fournitures pour nos élèves.



Janvier 2021

Et l'avenir ? Quelles sont les perspectives au niveau des effectifs ?

Notre Atsem, Geneviève, peut être rassurée : de nombreux enfants sont nés dans la commune ces derniers mois. Par ailleurs, les communes voisines participent également à l'augmentation des effectifs.

Revenons à la crise sanitaire, comment avez-vous géré la situation ?

Tout d'abord le mérite revient aux agents qui sont sur le terrain et doivent redoubler d'efforts. Du côté de la municipalité, la « commission école » a beaucoup travaillé et nous avons suivi les préconisations des différents protocoles sanitaires en renforçant les effectifs pour dédoubler les salles de garderie. Nous avons également plus que doublé le temps alloué au ménage afin de désinfecter les locaux chaque jour : Simone, Rebecca, Audrey et Latifa ont pu profiter des nouvelles acquisitions en matière de produits d'entretien et d'équipements. Parallèlement, nous avons tenté de garantir le meilleur service possible : Véronique, avec l'aide de bénévoles, a assuré l'aide aux devoirs.

Il ne faut pas oublier le plan Vigipirate Renforcé : le choix a été fait de limiter les entrées dans l'école. Le portail de la Garenne reste le seul point d'entrée et de sortie pour nos enfants. Les parents ne pouvant plus entrer dans l'enceinte de l'école, la boîte aux lettres de l'APE a été déplacée au portail de la Garenne.

Dans tous les cas, de nombreux échanges avec la directrice et les parents d'élèves ont permis de trouver le meilleur compromis dans ce contexte particulier.

La fin d'année a été beaucoup plus délicate, n'est-ce pas ?

En effet, malgré tous les efforts des petits et des grands, le virus est entré dans l'école : la maternelle a dû fermer ses portes et en quelques jours de nombreux agents ont été concernés de près ou de loin par le virus. Ainsi, nous n'avons plus été en mesure d'assurer ne serait-ce qu'un service minimum, faute d'agents qualifiés et après de nombreux échanges avec la directrice et les services académiques, l'école a complètement fermé à partir du mardi 15 décembre.

Quelles sont les perspectives pour les prochaines semaines ?

L'adaptabilité sera le maître mot. Les échanges entre élus, enseignants et parents dans le cadre du conseil d'école permettent d'avancer ensemble, dans l'intérêt de tous et surtout des enfants.

Nous essayons de communiquer le plus possible en toute transparence. La création de la page Facebook contribue à une diffusion rapide des informations. Nos secrétaires Bénédicte et Hélène font aussi le relais avec les parents et les administrés. A l'avenir, nous continuerons dans cet état d'esprit en espérant qu'en 2021 le virus épargne la commune en général et l'école en particulier.



Communauté de Communes



Service urbanisme

Depuis le 30 janvier 2020 l'instruction des actes d'urbanisme est géré par la Communauté de Communes Ventadour - Egletons - Monédières.

L'ensemble des demandes est toujours à déposer auprès de votre Mairie.

Pour toute construction :

Moins de 5 m² pas de formalité

De 5 à 20 m² en zone A et N du PLUi une déclaration préalable

De 5 à 40m² en zone U et AU du PLUi une déclaration préalable

Plus de 20 m² en zone A et N du PLUi un permis de construire

Plus de 40m² en zone U et AU du PLUi un permis de construire

Le recours à l'architecte est obligatoire :

pour les surfaces supérieures à 150 m²

pour les surfaces de bâtiments agricoles supérieures à 800 m²

pour les demandes déposées par une personne morale (SARL, SCI, GAEC ...)

Travaux sur une maison :

Travaux ne créant pas de surface et ne modifiant pas l'aspect extérieur : pas de formalité

Travaux modifiant l'aspect extérieur (ajout d'une ouverture, réfection de la toiture différente de l'identique, travaux de façade, pose d'une fenêtre de toit, parabole, panneaux solaires en toiture ...) : déclaration préalable

Véranda: de 5 à 20 m déclaration préalable

au-dessus de 20 m² en zone A et N du PLUi permis de construire

au-dessus de 40m² en zone U et AU du PLUi permis de construire

Travaux changeant la destination du bâtiment :

transformation d'une grange en maison, d'un garage en chambre...

si pas de modification de l'aspect extérieur : déclaration préalable

si modification de l'aspect extérieur : permis de construire ou déclaration préalable (si la surface est < à 20 m^2)

Les projets de construction peuvent être soumis pour avis au CAUE ou à l'architecte conseil de la DDT avant le dépôt de la demande.



<u>Châssis et serres</u> de production d'une hauteur <1,80 m pas de formalité

châssis et serres de production d'une hauteur > 1,80 m (et jusqu'à 2000 m²) : déclaration préalable

les tunnels agricoles d'une surface supérieure à 20 m² et hauteur >1,80 m: permis de construire

Murs - Clôture :

murs de soutènement, clôtures agricoles pas de formalité

murs de moins de 2 mètres déclaration préalable

murs au delà de 2 mètres déclaration préalable

Piscine gonflable :

moins de 10 m² pas de formalité

supérieure à 10m² et moins de 3 mois pas de formalité

plus de 3 mois et > 10 m² déclaration préalable

Piscine fixe :

>10 m² et < 100 m² sans couverture déclaration préalable

si la couverture > 1,80 m de hauteur permis de construire

Les mobil-homes sont interdits en dehors des campings et parcs résidentiels de loisirs

Caravane:

stationnée dans la cour de la maison en attendant d'être utilisée pas de formalité

sur un terrain autre

moins de trois mois pas de formalité

plus de trois mois déclaration préalable

(d'autres conditions doivent être réunies, notion de partie urbanisée, réseaux...)

<u>Démolition :</u>

Pour toutes démolition Permis de démolir

Les imprimés de demande sont disponibles en mairie ou sur le site «www.service-public.fr »

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser : à votre Mairie ou à la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières au 05.55.27.69.26 Communauté de Communes ou par mail : urbanisme@cc-ventadour.fr Ventadour Egletons





Service économie

AIDES ECONOMIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENTADOUR EGLETONS MONEDIERES

La communauté de communes de Ventadour Egletons Monédières a mis en place un programme d'actions à destination des acteurs économiques de son territoire, qui comprend notamment des aides directes aux entreprises.

L'objectif est de répondre aux besoins des entreprises existantes ou en création et contribuer au développement économique du territoire.

Le programme d'actions sera effectif jusqu'au 1er juillet 2022.

Un panel de 7 aides économiques est proposé aux entreprises ayant leur siège social sur la communauté de communes ainsi qu'aux particuliers rénovant des gîtes ou meublés.

La communauté de communes peut vous aider financièrement si :

- ⇒ Vous commercialisez et faites la promotion de produits locaux : investissements immatériels (logiciels, site internet, étude...)
- ➤ Vous réalisez un investissement immobilier : coût de la construction/réhabilitation de bâtiment
- ➤ Vous créez ou reprenez une activité commerciale ou artisanale : dépenses de rafraichissement, d'agencement et d'aménagement du local
- ➤ Vous Investissez dans du matériel productif : équipement productifs, mobilier, agencement et acquisition de matériel productif
- Vous Investissez dans du matériel lié à la commercialisation de produits alimentaires locaux: Matériel pour la commercialisation de produits alimentaires (y compris véhicule de tournées)
- ⇒ Vous Faites classer ou labéliser votre hébergement touristique et en profitez pour faire des investissements mobiliers : coût de la visite de classement et investissements mobiliers nécessités par le classement

Contact service économique de la communauté de communes 05 55 27 69 27



La vie des associations

Amicale Laïque de Montaignac:

O Classement de l'équipe au 27/10/2020

<u>N°</u>	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	ВР	ВС	Diff
1	VITRAC CORREZE	10	4	3	1	0	10	4	6
2	LAPLEAU	8	4	3	0	0	14	8	6
3	USSEL	7	4	2	1	1	10	4	6
4	TREIGNAC	7	4	2	1	1	6	5	1
5	LIGINIAC	7	4	2	1	1	9	7	2
6	ST JAL	7	4	2	1	1	9	6	3
7	MAUSSAC	7	4	2	1	1	9	4	5
8	MARCILLAC/ CLERGOUX	4	3	1	1	1	3	2	1
9	ROSIERS	3	3	1	0	2	4	7	-3
10	MONTAIGNAC	1	4	0	1	3	5	13	-8
11	EYGURANDE/ST EXU- PERY	0	3	0	0	3	2	11	-9
12	CHAMBERET	0	3	0	0	3	4	14	-10

Seulement 4 matchs joués à cause de la situation Covid 19 et 4 grosses cylindrées rencontrées. Le classement ne signifie pas grand-chose cette année, nous aurions dû faire 11 matchs en première partie de saison!





Janvier 2021

Vous n'êtes pas sans savoir que Patrick PORTRON a cédé sa place de président pour raisons personnelles. Joueurs, dirigeants et supporters l'ont remercié pour la vingtaine d'années de dévotion exemplaire pour son club. Il ne nous quitte pas complètement puisqu'il reste membre du bureau et joueur ALM.

Voici donc le bureau ALM pour la saison 2020/2021 :

Président : Damien FOURNAJOUX

Trésorier : Cyril SOURDEIX

Secrétaire : Patricia SOURDEIX

Trésorier adjoint : Patrick PORTRON Secrétaire adjoint : Joris MONEGER

Vice-Présidents: Antoine BOURRIER et Didier SOURDEIX

Le mot du président :

« Cette année spéciale a été rythmée par le contexte sanitaire actuel, le club a donc, tant bien que mal, essayé de mettre en marche un projet, celui d'intégrer des jeunes à son effectif pour assurer un avenir stable. Notre équipe de vétérans continue aussi en parallèle à jouer les jeudis soirs, lorsque la situation l'autorise. Le groupe a aussi bénéficié d'un nouvel entraineur cette saison, Cyril Boyer.

Nous espérons pouvoir vous souhaiter une joyeuse année 2021. »

Amicale des Sapeurs Pompiers:

Aucune manifestations est prévu suite protocole sanitaire, la cérémonie de la sainte barbe est malheureusement annulée.



Naissances chez les pompiers :

- LYA RAFAEL née le 17 septembre 2020 fille D'Hélène et Bryan
- MATHEO PAUCARD née le 14 octobre 2020 fils de Morgane et Mickael

Pour l'opérationnel:

Le secours a personne est assuré avec des contraintes suite protocole COVID.

Calendrier:

La tournée des calendriers aura bien lieu cette année avec des règles strictes liées au protocole sanitaires.



Janvier 2021

Foyer Rural:



FOYER RURAL (en sommeil)

Entre les deux confinements, le Foyer a pu effectuer, les 11,12 et 13 septembre, le voyage à la Martiere qui était prévu en juin. Le beau temps étant de la partie, ce séjour a été des plus agréable entre baignades, visites et dégustations.



Le 19 septembre, le Foyer a tenu son assemblée Générale, en présence d'une vingtaine de personnes. Le bureau sortant étant démissionnaire, un nouveau bureau a été élu, à savoir :

Présidents actifs : Patrick Blanchard et Thierry Rouzeyrol

Vice-Président : Jean Paul Ledunois Trésorière : Chantal Chanteloube Trésorier adjoint : Laurent Pugnet Secrétaire : Sabine Pugnet Dumas

Secrétaire adjoint : Patrick Chanteloube Chargée de mission : Laure Chabrière.

Les comptes ont été remis et approuvés.

Malheureusement, le second confinement a fait que l'ensemble des activités du Foyer ont été mises en sommeil.

Le « Pilates » qui avait débuté à la mi septembre, avec 17 inscrits, s'est brutalement arrêté fin octobre. Nous espérons reprendre les séances après le 20 janvier 2021.

Comme vous le savez, la Troupe Les Copains d'abord n'a pas pu maintenir ses spectacles au printemps 2020. Après avoir envisagé un report pour l'automne, les évènements ne l'ont pas permis. La mobilisation de tous les comédiens est néanmoins toujours présente, et si cela est envisageable, la naissance d'un nouveau spectacle pourrait se concrétiser début juillet! en extérieur...En attendant, gardons le moral de la Troupe!!



Janvier 2021

La seule activité qui ait été maintenue est le « Jardin Partagé » qui a permis une excellente récolte tant quantitative que qualitative. Nous pensons que l'intérêt de ce « Jardin Partagé » ne devrait pas se limiter aux seuls membres (ou ex membre) du bureau du Foyer.

Malgré tout, en restant optimistes, nous avons prévu un concert avec Eric Fraziak, le samedi 26 juin 2021 à 20h30. (le lieu restant à définir, intérieur ou extérieur ?)

L'ensemble du bureau du Foyer vous souhaite à tous, un joyeux Noel et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Low Benow:

Janvier : Le Club Lou Benou débute toujours l'année par la Galette des rois et le renouvellement des inscriptions.

Mars: Le 8 mars c'était le repas de printemps avec son coq au vin et ses tourtous qui ont remplis nos assiettes pour le plus grand bonheur de nos papilles.

Une joyeuse ambiance y a régnée avec musique et danses, la bonne humeur était au rendez-vous et tout le monde a apprécié cette journée.

Nous avons maintenu les rencontres des jeudis jusqu'au confinement du mois de mars.

Juillet: Nous avons participé conjointement avec les autres associations Montaignacoises au marché de pays.

C'est avec plaisir que nous avons épluché les 200 kilos de pommes de terre indispensables à la réalisation des traditionnels Milhassous.

Bon nombre de commerçants étaient au rendez-vous et chacun a pu déquster à sa guise les spécialités proposées.

Ce fût une bouffée d'oxygène dans la grisaille qui nous entourait.

Les sorties et activités prévues initialement n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

*

Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de réaliser ce qui était prévu et nous mettrons les bouchées double pour rattraper le temps perdu.





Janvier 2021

Association des parents d'élèves:

Difficile de faire le bilan d'une année si particulière!

Toutefois, il nous semblait indispensable de commencer par des remerciements. En effet, pendant ces périodes de confinement et de déconfinement, il faut souligner l'investissement remarquable de l'ensemble du **personnel enseignant et communal** qui ont contribué à la continuité de l'apprentissage scolaire ainsi qu'au respect des consignes sanitaires. De plus, nous souhaitons également remercier toutes les personnes qui ont participé au bon fonctionnement de cette année scolaire que ce soit la mairie, la Soveco, les parents d'élèves pour ne citer qu'eux.

La fin de l'année scolaire 2019/2020 a été bouleversée et la majorité des manifestations n'ont pas pu avoir lieu mais certaines sont reportées comme le rassemblement des anciens élèves (ce n'est que partie remise!).

L'ensemble des sorties scolaires ayant été annulées, les élèves de CM2 n'ont pas pu bénéficier du grand voyage de fin d'année organisé tous les 3 ans. Aussi, afin qu'ils ne quittent pas l'école de Montaignac sans passer un dernier moment avec leur camarade en dehors du temps scolaire, il a été décidé de leur organiser une sortie conviviale.

Ainsi, le dimanche 28 juin, l'ensemble des élèves de CM2 se sont retrouvés à la station sport nature de Marcillac-La-Croisille pour une journée remplie en sensation! Après une matinée accrobranche, un bon pique-nique, les élèves ont découvert l'activité paddle. La journée s'est clôturée par une baignade au lac et des jeux de société. Nous leur avons souhaité une bonne continuation au collège et offert, comme à l'accoutumé, un cadeau de départ.





Pour démarrer l'année scolaire 2020/2021, L'APE a procédé au renouvellement de son bureau lors de son assemblée générale. Il reste inchangé :

Mme BENAZECH Gaëlle, présidente

Mme COQUILLAUD Isabelle, secrétaire

Mme DROUIN Alexandra, secrétaire adjointe

Mme VITRAC Maryse, trésorière

Mme SAUVIAT Julie, trésorière adjointe en charge de la cantine



Janvier 2021

Les manifestations de ce début d'année scolaire :

- <u>Halloween</u>: Malgré la crise sanitaire, nous avons choisi de maintenir la traditionnelle fête d'Halloween en l'adaptant aux conditions de respect des règles sanitaires. Ainsi, les élèves ont fêté Halloween à l'école, dans un premier temps, avec un repas à thème et une cantine décorée aux couleurs d'Halloween. Merci à Doudou d'avoir joué le jeu! Avant de partir en vacances, il leur a été remis un sachet de bonbons individuel et un masque d'Halloween. Nous remercions toutes les personnes qui ont déposé des sachets de bonbons dans la boîte prévue à cet effet à la mairie.

Ensuite, les enfants qui le souhaitaient, ont défilé dans le bourg déguisés. Afin d'éviter de frapper aux portes des habitants, les enfants ont participé à « une chasse au trésor » organisée selon 2 circuits avec des surprises à plusieurs étapes. A la fin du parcours, tous les enfants ont validé le jeu et ont gagné un petit sachet de friandises, préalablement préparé.





- <u>Noël</u>: Malheureusement, le père noël n'a pas pu rendre visite aux enfants cette année mais il a tout de même apporté de nombreux cadeaux dans chaque classe (matériels sportifs, livres, jeux de société...) et chaque enfant est reparti en vacances avec des petites gourmandises. Le gouter de noël sous sa forme traditionnelle ainsi que le spectacle de noël n'ont pas pu avoir lieu.

Les manifestations à venir :

Dans l'incertitude de pouvoir maintenir les manifestations habituellement organisées par l'APE (loto, calendrier, carnaval, pâques, bourse aux vêtements...), nous tenons tout de même à vous informer que la récolte de la ferraille sera maintenue. La date vous sera communiquée ultérieurement. Cependant, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître si vous souhaitez vous débarrasser de votre **ferraille**.

Par ailleurs, nous continuons à récupérer des vêtements et chaussures tout au long de l'année. Un local de stockage nous est fourni par la mairie. C'est pourquoi, quand vous videz vos placards pensez à l'école!

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au 06.18.94.00.82.

L'APE vous souhaite une excellente année 2021.

Prenez soin de vous.

Le bureau.

Les pages pratiques

Les urgences et numéros utiles:

15	S.A.M.U	05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
17	GENDARMERIE	05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
18	POMPIERS	05.87.49.58.91	KINE Maison médicale
112	URGENCE (Europe)	05.55.93.37.55	LABORATOIRES ASSOCIES
115	SECOURS SANS ABRIS	05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
119	ENFANCE MALTRAITEE	05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
05.56.96.40.80	O CENTRE ANTI-POISON	05.55.93.05.38	VETERINAIRES
08.10.33.30.19	DEPANAGE EDF	39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
08.10.43.30.15	DEPANAGE GDF	08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE

Ramassage des ordures ménagères:

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

Les sacs jaunes (distribués en Mairie) servant au tri sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, **le jeudi matin**, aux dates suivantes :

- ♦ 07 et 21 janvier,
- 04 et 18 février.
- 04 et 18 mars.
- 01, 15 et 29 avril,
- ◆ 14(vendredi) et 27 mai,
- ◆ 10 et 24 juin,
- 08 et 22 juillet,
- 05 et 19 aout,
- 02, 16 et 30 septembre,
- ♦ 14 et 28 octobre,
- ♦ 12(vendredi) et 25 novembre,
- 09 et 23 décembre.

Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Horaires déchetterie de Rosiers d'Egletons :

Du lundi au samedi

De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

05.55.93.35.01.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Des containers sont à votre disposition :

- Verre: place de la Mairie et à Saint Hippolyte;
- Papier : place de la Mairie;
- Vêtements : place de la Mairie.

Collecte des encombrants, sur rendez-vous (facturé 30€):

Les 13 janvier, 17 février, 24mars, 28 avril, 02 juin, 07 juillet, 15 aout, 22 septembre, 27 octobre et 1er décembre 2021.



Les pages pratiques

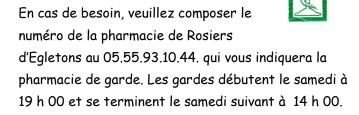
La boulangerie:

Jessica vous accueille du mercredi au lundi $\,$ de 8 $\,$ H 00 à 12 H 30.



Pharmacies de garde:

Il n'existe plus de planning de garde.



Vous pouvez également aller sur le site :

www.3237.fr ou composer le 32.37.



<u>L'épicerie - Tabac - Presse -</u> Jeu « Au Panier Malin » :

Ouverture du mardi au dimanche de 8 H 00 à 12 H 30 et de 17 H 00 à 19 H 30.

Point de retrait : Relais Colis et Mondial Relay

<u>Le transport à la demande pour</u> <u>Egletons:</u>

Le jeudi pour Montaignac.

Contacter l'ADAPAC au 05.55.17.63.90. ou sur www.adapac.fr

<u>Restaurant La Marmite</u>

Fermeture 1 weekend sur 4 à partir du jeudi après-midi.

Drive fermier:

Nouveau, vous pouvez vous faire livrer, au restaurant



La Marmite, de bons produits corréziens grâce au drive de la chambre d'agriculture.

www.drive-fermier.fr/correze

N'oubliez pas de visiter notre site internet :



www.montaignac-saint-hippolyte.fr

Et notre page Facebook : Mairie de Montaignac Saint Hippolyte

